



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
de

26420 - SAINT AGNAN EN VERCORS

RECRUTEMENT **AGENT RECENSEUR**

En vue de procéder aux opérations du recensement de la population qui se dérouleront **du 18 janvier 2024 au 17 février 2024**, la commune recherche

UN AGENT RECENSEUR

Profil

- Disponibilité durant les mois de janvier et février 2024 avec journée de formation obligatoire début janvier 2024.
- Ordre et méthode
- Conscience professionnelle
- Moralité, neutralité et discrétion
- Excellente connaissance du village et de ses hameaux
- Bon contact avec les habitants
- Avoir un véhicule équipé pour la période hivernale

Rémunération

Forfait de 1.700 €uros brut pour la réalisation du recensement (indemnité de frais de transports comprise).

Merci d'adresser votre candidature avant le 10 décembre 2023
à la Mairie de St Agnan en Vercors
par courrier ou par mail à mairie.saint.agnan.vercors@wanadoo.fr

